



MASTER 2 « Recherche » Mention Droit européen et international
PARCOURS DROIT ECONOMIQUE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

SEPTEMBRE 2005 :

Ouverture d'un parcours « **Droit Economique européen et international** » dans le *Master 2 « recherche » Mention Droit européen et international* à l'Université Paris 13.

Les objectifs :

L'objectif poursuivi est de leur offrir une spécialisation dans des disciplines de droit européen et international pour tenir compte de l'évolution de l'environnement économique : la mondialisation des échanges et la réalisation de l'Union européenne.

Les enseignements seront assurés par une équipe d'universitaires et de praticiens

Responsables : Professeurs Pascale Bloch et Yves Nouvel

Détails du parcours :

Tronc Commun :

Cours, séminaires, conférences de droit européen et international portant notamment sur :

- le contentieux international
- le droit européen de la concurrence
- les aspects juridiques des échanges internationaux
- conflits de lois et de juridictions
- langue étrangère

Parcours spécialisé de Droit économique européen et international

Cours, séminaires, conférences sur les thèmes suivants:

- droit international économique (investissement internationaux, OMC)
- droit social européen et international
- droit européen des contrats et droit de la consommation
- droit des financements européens et internationaux
- institutions économiques européennes
- droit bancaire européen et international
- techniques de négociation internationale
- droit du commerce international
- doctrines juridiques et économiques européennes

Initiation à la recherche et rédaction d'un mémoire

Candidature :

La Mention Droit européen et international proposée par l'UFR Droit et Sciences Politiques et Sociales s'adresse aux étudiants ayant obtenu une Maîtrise ou un Master 1, Mention Droit Privé et/ou Droit Public de Paris 13 ou d'une autre université.

Structures d'accueil : **Le Centre de Droit International (CEDIN)** rassemble les enseignants-chercheurs exerçant à Paris 13 ou dans d'autres universités françaises (Cergy-Pontoise, Bordeaux IV, Rennes II, Le Mans). Il a pour mission d'entreprendre des études dans le domaine du droit international et du droit européen. Ses activités sont principalement axées sur le droit économique et le contentieux international. Dans ce cadre, le CEDIN a développé des relations avec d'autres institutions de recherche françaises et étrangères, ainsi qu'avec des organismes internationaux.

L'Institut de Recherches de Droit des Affaires (IRDA) réunit depuis 10 ans une équipe d'enseignants-chercheurs et d'étudiants s'intéressant à l'évolution des systèmes juridiques sous l'influence du droit européen et des relations internationales. Il aborde des questions d'actualité en droit des affaires. Les travaux de l'IRDA ont porté récemment sur le développement des nouvelles technologies et son implication sur le droit de la communication et de l'image. L'IRDA a pu dans ce cadre établir des relations avec des centres de recherche et des universités européennes et américaines.

Les dossiers peuvent être retirés **à partir du 11 avril 2005** auprès de Mme Nathalie Pedron

Téléphone : 01.49.40.32.84

Télécopie : 01.49.40.33.47

Email : pedron@dsp.univ-paris13.fr